



## Ordre du jour

### Séance extraordinaire du lundi 31 janvier 2022 à 18h30

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution relative à l'article 954 du Code municipal du Québec permettant l'adoption du budget avant le 31 janvier suite à une élection générale
4. Adoption du budget 2022
5. Adoption du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024
6. Questions sur les sujets ci-hauts mentionnés
7. Levée de la séance extraordinaire